

PROJET DE LOI

N° 15

adopté

SENAT

le 3 novembre 1977

PREMIÈRE SESSION ORDINAIRE DE 1977-1978

---

---

## PROJET DE LOI

*autorisant l'approbation de la Convention sur la sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie, signée à Paris le 16 décembre 1976.*

(Texte définitif.)

*Le Sénat a adopté sans modification, en première lecture, le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, en première lecture, dont la teneur suit :*

---

Voir les numéros :

Assemblée nationale (5<sup>e</sup> législ.) : 2947, 3024 et in-8° 768.

Sénat : 17 et 51 (1977-1978).

### Article unique.

Est autorisée l'approbation de la Convention sur la sécurité sociale entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République socialiste de Roumanie, signée à Paris le 16 décembre 1976, dont le texte est annexé à la présente loi (1)

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 3 novembre 1977.*

Le Président,

*Signé : ALAIN POHER.*

---

(1) *Nota* : Voir le document annexé au n° 17 (1977-1978), Sénat.